

Avril 2025



# CSE du 13 février 2025

## À noter...

Cette plénière du CSE, présidée par Monsieur Christophe BRUCHET (DRH), s'est tenue en présentiel au siège de SNCF Gares et Connexions.

3<sup>e</sup> CSE de l'année 2025.

### Votants :

16 élus UNSA, 7 élus CGT,  
1 élu SUD-Rail, 1 élu CFE-CGC, 1  
élu CFDT.

TOTAL : 26 votants

Retrouvez la lettre « Au cœur de  
votre CSE ».

[Cliquez ICI.](#)



### Déclarations liminaires :

Notre RS a lu la déclaration limi-  
naire.

[Cliquez ICI.](#)



Les OS CGT et SUD-Rail en ont  
fait autant.

**POUR MOI,  
C'EST L'UNSA !**

## 1. CONSULTATION À L'INITIATIVE DU SECRÉTAIRE DU CSE

*Approbation du PV du CSE SNCF G&C  
du 10 décembre 2024*

*Le PV de la réunion du CSE G&C du 10 décembre 2024 est  
approuvé à l'unanimité.*

**26 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION**



*Vote sur la répartition de l'effectif global entre  
chaque Comité des ASC interentreprises (CASI)*

*La répartition de l'effectif global entre chaque Comité ASC est  
approuvée à l'unanimité.*

**26 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION**



## *Vote du niveau de mutualisation avec les Comités des ASC interentreprises (CASI)*

Comme les années précédentes, le niveau de mutualisation proposé avec les Comités des ASC interentreprises CASI est de 15 %.

**18 POUR, 7 CONTRE, 1 ABSTENTION**

## *Motion portant sur la nomination d'un expert en vue des consultations annuelles sur les blocs issus de la loi Rebsamen (consultation)*

Ce point concerne la désignation du cabinet d'expertise en vue des consultations annuelles sur les blocs issus de la loi Rebsamen. Comme les années précédentes, le cabinet d'expertise SECAFI est proposé.

Conformément aux articles L.2315-88 et L.2315-91 du Code du travail, le Comité social et économique de SNCF Gares & Connexions désigne le cabinet d'expertise SECAFI pour l'assister dans le cadre des consultations sur la situation économique et financière, et sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi, définies à l'article L2312-17 du Code du travail.

**26 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION**

**La nomination d'un expert du cabinet SECAFI en vue des consultations annuelles sur les blocs issus de la loi Rebsamen est approuvée à l'unanimité.**

## *Désignation du président des ASC*

Conformément à l'accord interfédéral de gestion des activités sociales et culturelles, le poste de président des activités sociales et culturelles revient à l'UNSA-Ferroviaire.

L'UNSA-Ferroviaire propose la désignation de Madame Gwenaëlle GIAUQUE en remplacement de Monsieur Olivier BREITEL.

**La nomination de Madame Gwenaëlle GIAUQUE au poste de Présidente des ASC est approuvée à l'unanimité.**

**26 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION**



## Désignation du président des ASC comme membre du bureau du CSE

Cette désignation est conforme à notre règlement intérieur.  
Le président des activités sociales et culturelles est membre du bureau.

**La désignation du président des ASC comme membre du bureau du CSE est approuvée à l'unanimité.**

**26 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION**

## Désignation du Président de la Commission ASC

La désignation du Président de la Commission activités sociales et culturelles revient à l'UNSA-Ferroviaire.  
L'UNSA-Ferroviaire propose de désigner Madame Gwenaëlle GIAUQUE, Présidente des activités sociales et culturelles en tant que Présidente de la Commission des activités sociales et culturelles.

**La désignation de Madame Gwenaëlle GIAUQUE en tant que Présidente de la Commission ASC est approuvée à l'unanimité.**

**26 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION**

## 2. INFORMATION À L'INITIATIVE DU PRÉSIDENT DU CSE

### Présentation de l'outil VERTIGO (par Monsieur Yves ALLOT du département Solutions Informations Voyageurs)

L'outil VERTIGO, est le futur outil de télé sonorisation.

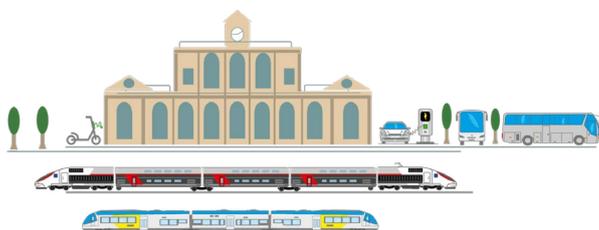
La télé sonorisation UMANN existe déjà depuis une quinzaine d'années.

Dans les grandes gares comme Paris Nord, l'application VOXALERT permet de sonoriser différentes zones depuis un seul micro.

Un retour d'expérience a été réalisée afin de pouvoir concevoir une nouvelle solution dit VERTIGO. Toutes les remarques formulées

par les utilisateurs de UMANN ont été intégré dans cette phase conception, ce qui a permis d'améliorer ce projet de télé sonorisation généralisée.

La télé sonorisation consiste à pouvoir prendre la parole en direct dans une ou plusieurs gares, sur une ou plusieurs zones. C'est-à-dire que depuis un point relié au réseau Internet, on peut sonoriser plusieurs gares à la fois. En Île-de-France, 15 gares peuvent être sonorisées depuis un seul pupitre.



Ce nouvel outil VERTIGO permettra d'avoir une interface plus ergonomique, parce que plus moderne. VERTIGO a été choisi pour en faire un outil interne. Cela permet de passer par toutes les marques de sono et toutes les solutions et d'avoir des outils efficaces, homogènes sur l'ensemble du territoire. L'idée, c'est d'avoir, à terme, une seule interface opérateur - VERTIGO - qui sera paramétrée gare par gare et zone par zone en fonction des besoins estimés par la gare.

#### **Cela a deux conséquences principales :**

- Premièrement, sur le périmètre de la GTB (gestion technique des bâtiments) et de la GDS (gestion de site), les équipes de la GTB passent maintenant en 2/8 et récupèrent des missions de gestion de site (cinq agents, dont deux en réserve). Les missions du DPX Gestion Technique du Bâtiment évoluent, il reprend les missions de gestion de MAP (maintenance ascenseurs, portes automatiques et escaliers mécaniques) et de gestion de contrat, et il change de classe. Le poste d'assistant DPX est maintenu, désormais disponible sur Station C.
- Deuxièmement, sur l'ensemble de l'organisation de la Direction de gare, certains rattachements hiérarchiques sont modifiés. Le DPX, le pôle Sécurité et le pôle Patrimoine seront rattachés directement au pôle Exploitation et Services, nouvellement créé, conformément aux autres gares parisiennes. Une astreinte sera mise en place pour les collaborateurs de la Direction des Gares.

### *Informations trimestrielles T4 2024 (par Madame Anne REBEYROTTE, Responsable pôle Emploi Performance GPEC)*

#### **Il s'agit des informations trimestrielles « emploi » du 4<sup>e</sup> trimestre 2024.**

- 3 mises à disposition entrantes et 60 sortantes vers différentes filiales ou organismes.

#### **Quelques chiffres :**

- L'effectif disponible à fin décembre 2024 est de 4201 ED soit une augmentation de 56 ED par rapport au trimestre précédent. Cela porte l'augmentation globale sur l'année 2024 à 191 ED supplémentaires.
- L'effectif global est à 4491.
- L'effectif réel est à 4268.
- 29 % de femmes.
- 78 % de cadres permanents, 23 % de contractualisés CDI et 1,82 % de CDD.
- 46 % de cadres, 33 % d'agents de maîtrise et 21 % d'agents d'exécution
- 200 contrats aidés (15 % de contrats d'apprentissage et de professionnalisation, avec 51 % de femmes et une répartition à 80 % dans les DRG et 20 % à la direction)
- 14 stagiaires à fin décembre 2024, dont 9 à la direction
- 145 cessations de contrats sur l'année 2024, dont 71 départs à la retraite et 35 démissions.
- 377 mobilités inter SA entrantes et 181 sortantes.
- 144 recrutements en CDI sur l'année.



## 2. CONSULTATION À L'INITIATIVE DU PRÉSIDENT DU CSE

### *Présentation du budget 2025 de la SA Gares & Connexions (par Stéphane LENFANT de la direction financière)*

#### Éléments remarquables pour ce budget 2025

Le premier élément est un élément très positif, à savoir deux avis conformes de l'ART reçus cette année :

- D'une part, en novembre 2024 sur une différence d'écart pour 2025, ce qui permet de sécuriser à hauteur de 1,2 Md€ le chiffre d'affaires pour 2025 ;
- D'autre part, un avis conforme reçu en novembre 2024 sur le DRG 2025.

#### Quelques chiffres :

- L'EBITDA 2025 s'établit pour la SA à 442 M€, en hausse de 30 M€ par rapport à la re-prévision de l'année 2024. C'est aussi une amélioration de la rentabilité de 0,8 point à 23,4 % des marges de l'EBITDA par rapport à la re-prévision de l'année 2024 qui, globalement, traduit donc une meilleure couverture des coûts par le chiffre d'affaires attendu en 2025.
- Le budget 2025 traduit un chiffre d'affaires réalisé 2024 de près de 1,9 Md€, qui est en hausse de 4 % par rapport à la re-prévision de 2024. Cela représente une progression de 69 M€. Le chiffre d'affaires augmente plus que les charges par rapport à 2024.
- L'EBITDA attendu s'élève à 442 M€, en hausse de 30 M€ par rapport à la re-prévision 2024, soit une hausse de 7 %.
- La re-prévision 2024 prévoit un cash-flow libre de - 44 M€.



#### POSITION DE L'UNSA

Le dossier qui nous est présenté ce jour semble particulièrement succinct et manque de transparence par rapport aux années précédentes. Les chiffres annoncés sont optimistes concernant les appels de subventions, mais possiblement péjorant quand on regarde la baisse des investissements.

Les objectifs pour 2025 semblent irréalisables et nous nous questionnons sur les raisons expliquant ce manque de réalisme.

**Pour toutes ces raisons, la délégation UNSA-Ferroviaire votera l'abstention.**

#### 0 POUR, 7 CONTRE, 19 ABSTENTIONS

### *DRG BRETAGNE : reprise de la gare Vendôme (par M. MILLET, Directeur des Gares de la région Centre-Val de Loire et M. BAILLARD, DRH de la DRG)*

Il s'agit du projet de reprise de la prestation de la gare de Vendôme TGV, gare qui se situe sur la ligne Paris-Bordeaux. L'objectif de ce projet

fait suite à une évolution de la distribution et de la fermeture des guichets tenus par TGV aujourd'hui jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2025.



## Les impacts sont les suivants :

- Une organisation autour de 7 ED (1 DPX à la classe 5 et des postes d'agents au service de la plateforme, gestionnaires de plateforme à la classe 3 et 4 en roulement en réserve)

### POSITION DE L'UNSA

La délégation UNSA-Ferroviaire tient à saluer le travail de fond qui a été réalisé avec les RPX pour faire évoluer le dossier dans le sens des agents concernés par la reprise des prestations de base sur la gare de Vendôme, mais également la prise en compte des remarques des membres de la CSSCT concernant le DUERP et les risques liés à l'isolement de l'agent qui sera présent en gare de nuit. Une vigilance est à apporter sur l'équipe CSM RH et, tout particulièrement, sur la CPS qui récupère encore de nouveaux agents à son portefeuille sans voir ses effectifs évoluer. Dans l'ensemble, le dossier semble cohérent et le travail collaboratif effectué avec les équipes se trouvant actuellement côté Voyage est à mettre en avant.

**C'est pourquoi la délégation UNSA votera « pour » lors de cette consultation. »**

### 17 POUR, 9 CONTRE, 0 ABSTENTION

Sur le même sujet, tous les élus ont été consultés pour se positionner sur une demande d'expertise souhaitée par Sud-Rail. **Au vu des votes, il n'y aura pas d'expertise.**

### 8 POUR, 18 CONTRE, 0 ABSTENTION



## Consultation pour la nomination d'un médecin du travail au cabinet médical de Mulhouse (présentation par le Docteur KLEIN)

À la suite de la démission du précédent médecin du travail du cabinet de Mulhouse, il y a une nouvelle nomination. Cela concerne 23 agents du CSE.

### 24 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION (2 élus CGT sont sortis au moment du vote)

**La nomination du Docteur DE SCHERRER au cabinet médical de Mulhouse est approuvée à l'unanimité.**



## *Consultation pour la nomination d'un médecin du travail aux cabinets médicaux de Nantes et d'Angers*

Le docteur ROSSI a démissionné le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Pour le remplacer, le docteur ADJANKO, qui est actuellement médecin coordonnateur et médecin du travail à Strasbourg, a demandé sa mutation et répondu à une offre de poste. Donc il rejoint Pays de la Loire le 1<sup>er</sup> mars 2025. Ce médecin remplacera poste pour poste le docteur, ROSSI. Il suivra 98 agents du CSE SNCF Gares & Connexions sur Nantes et 26 agents du CSE SNCF Gares & Connexions sur Angers.

**24 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION**

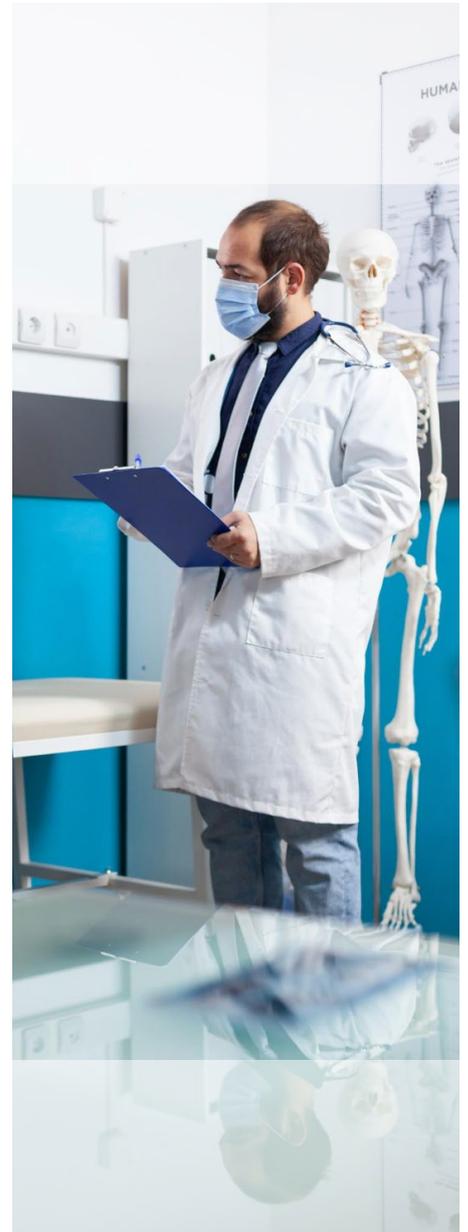
**La nomination du docteur ADJANKO aux cabinets médicaux de Nantes et Angers est approuvée à l'unanimité.**

## *Consultation pour la nomination d'un médecin du travail au cabinet médical d'Avignon*

Suite à la nouvelle organisation qui doit avoir lieu dans le cadre des reprises de gares sur Avignon et Arles, des agents de TER, qui sont actuellement suivis au cabinet médical d'Avignon, vont rejoindre SNCF Gares & Connexions. De ce fait, le docteur ZENNER, qui travaille à Avignon, récupère ces agents. De plus, 30 agents, dont le LPA est Avignon et qui sont actuellement suivis à Marseille, seront dorénavant suivis à Avignon.

**26 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION**

**La nomination du Docteur ZENNER au cabinet médical d'Avignon est approuvée à l'unanimité.**



UNSA-Ferroviaire Gares & Connexions  
30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS  
garesetconnexions@unsa-ferroviaire.org  
Workplace : UNSA gares & connexions

avril • mai 2025



## LES MOI(S) UNSA PARRAINEZ-MOI !

Fédération UNSA - Ferroviare ■ 30, rue du Château des Rentiers ■ 75013 PARIS ■ www.unsa-ferroviare.org



### OFFRE DE PARRAINAGE

Pour le parrain / la marraine :  
10 € en bons cadeaux par  
adhésion réalisée

Pour les nouveaux adhérents :  
20 € en bons cadeaux

J'adhère :



*Les élus du CSE G&C restent à votre  
disposition pour toute question.*



UNSA-Ferroviare Gares & Connexions  
30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS  
garesetconnexions@unsa-ferroviare.org  
Workplace : UNSA gares & connexions